



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

RER D dégradé mais prix qui augmente

Question orale n° 500

Texte de la question

Mme Farida Amrani interroge M. le ministre des transports sur la dégradation persistante du service du RER D au moment même de l'entrée en vigueur d'une augmentation du tarif du Pass Navigo. Le RER D constitue l'axe ferroviaire essentiel de déplacement des habitants d'Évry-Courcouronnes, de Corbeil-Essonnes et, plus largement, des habitants de l'Essonne. Les usagers continuent de subir de fréquents retards, suppressions de trains, interruptions de circulation et incidents d'infrastructure. Plusieurs événements récents, notamment des ruptures de caténaire, des problèmes d'alimentation électrique ou encore des incidents voyageurs, ont mis en évidence la fragilité de la ligne, entraînant des allongements de trajets importants et des conditions de transport dégradées pour les usagers quotidiens. Dans ce contexte déjà difficile, Île-de-France Mobilités a annoncé une revalorisation du Pass Navigo à compter du 1er janvier 2026, avec un tarif fixé à 90,80 euros par mois. Cette hausse suscite des inquiétudes légitimes chez les usagers, qui constatent une augmentation du coût des transports sans amélioration proportionnée du niveau de service. Elle souhaite connaître les mesures que le Gouvernement entend mettre en œuvre, en lien avec Île-de-France Mobilités et SNCF Réseau, pour garantir une amélioration durable de la régularité, de la ponctualité et de la qualité du service sur le RER D, ainsi que les engagements concrets permettant d'assurer que les hausses tarifaires appliquées aux usagers soient accompagnées d'une amélioration réelle et perceptible de leurs conditions de déplacement.

Texte de la réponse

LIGNE D DU RER

Mme la présidente . La parole est à Mme Farida Amrani, pour exposer sa question, no 500, relative à la ligne D du RER.

Mme Farida Amrani . J'adresse également mes meilleurs vœux à toutes et à tous, notamment au personnel de l'Assemblée nationale et à leurs familles.

Le prix mensuel du passe Navigo est passé de 70 euros en 2015 à 90,80 euros en 2026, soit près de 30 % d'augmentation. Cette hausse a été décidée par la droite francilienne, dirigée par Valérie Pécresse, alors que la qualité du service rendu aux usagers se dégrade de plus en plus.

Dans ma circonscription, à Évry-Courcouronnes ou à Corbeil-Essonnes, des milliers d'habitants dépendent quotidiennement du RER D pour travailler, étudier, ou simplement tenter de se soigner quand ils le peuvent. Ils subissent des suppressions de trains, des retards chroniques, des interruptions totales de circulation pendant des week-ends entiers. En semaine, à partir de 22 heures, plus aucun train ne circule. Ils doivent alors prendre des bus de substitution saturés et très lents, notamment sur la branche sud du RER D, dans l'Essonne.

Ces difficultés ne datent pas d'hier. J'habite Évry depuis 1996 et, quels que soient les gouvernements ou les majorités régionales, les usagers du RER D entendent les mêmes promesses mais subissent toujours les mêmes dysfonctionnements.

Les Franciliens paient leur abonnement toujours plus cher, mais quelles exigences concrètes l'État entend-il imposer à Île-de-France Mobilités (IDFM) pour garantir – enfin – un service fiable sur le RER D, une gestion des travaux compatible avec la vie quotidienne des usagers, et une information digne de ce nom ? Pouvez-vous vous engager sur un suivi des résultats public, transparent et contraignant, ligne par ligne, dès 2026 ?

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre des transports.

M. Philippe Tabarot, ministre des transports . Votre question porte sur deux aspects : la qualité de service et la tarification. Comme vous le savez – vous l'avez dit –, l'organisation des transports publics de personnes relève en Île-de-France de l'autorité organisatrice Île-de-France Mobilités. La ligne D est soumise à d'importantes contraintes d'exploitation et fonctionne aux limites de ses capacités, comme en attestent les incidents récurrents qui l'affectent.

Pour y remédier, Île-de-France Mobilités pilote un vaste programme de modernisation et d'investissements visant à améliorer la qualité de service à moyen terme. L'État, attaché à la qualité des transports du quotidien, accompagne ce plan dans le cadre des contrats de plan État-région. À titre personnel, j'ai fait de la qualité de service une priorité, et je connais les difficultés de cette ligne.

Après avoir investi 192 millions d'euros pour le RER D entre 2015 et 2022, l'État engage plus de 326 millions dans la nouvelle contractualisation 2023-2027. Il cofinance notamment les adaptations d'infrastructures nécessaires à l'exploitation des rames RER de nouvelle génération (NG) – dont le déploiement se poursuit, avec trente rames en circulation dès ce mois-ci – ainsi que le nouveau système de signalisation NExTEO, le nouveau système d'exploitation des trains est-ouest, et la poursuite des études du projet de modernisation ferroviaire de Bercy.

Nous mettons donc tout en œuvre pour un futur meilleur et améliorer la qualité de service, aujourd'hui dégradée.

Concernant la tarification, les prix ont été gelés entre 2017 et 2023. Île-de-France Mobilités ajuste désormais ses tarifs annuellement pour couvrir au minimum l'inflation. Des tarifs adaptés existent pour les usagers aux ressources limitées, les personnes à mobilité réduite et les étudiants.

Je le répète, le gouvernement est pleinement investi dans les mobilités du quotidien, et, même si les hausses peuvent paraître importantes, elles restent très inférieures à celles des autres capitales européennes : l'équivalent du passe Navigo allemand avoisine 110 euros, et celui de Londres est trois à quatre fois plus cher que le passe parisien. La part demandée à l'usager français demeure donc moindre que dans l'immense majorité des autres pays européens. Cela n'empêche pas d'être vigilant, notamment sur la qualité de service.

Mme la présidente . La parole est à Mme Farida Amrani.

Mme Farida Amrani . Tous les ministres disent la même chose : cela va aller mieux car on investit. Mais la réalité quotidienne des usagers n'est pas celle-là : ils paient cher pour un service qui, la plupart du temps, n'est pas rendu.

J'aimerais également pouvoir vous parler de vive voix de la ligne S, sur laquelle il faudrait aussi intervenir.

Mme la présidente . Votre temps de parole est malheureusement écoulé.

Données clés

Auteur : [Mme Farida Amrani](#)

Circonscription : Essonne (1^{re} circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 500

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 janvier 2026](#)

Réponse publiée le : 14 janvier 2026, page 206

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [6 janvier 2026](#)